

# APPRENTISSAGE DE LA MÉCANIQUE: QUAND INSTITUTIONS ET ENTREPRISES COLLABORENT

**Tous les professionnels de la branche s'accordent à dire que le recrutement dans les métiers de la mécanique n'est pas une évidence. Nous constatons un recul de l'intérêt des jeunes pour les métiers de la mécanique au profit d'autres secteurs. À ce constat s'ajoute la concurrence des voies d'enseignement général. Nous partageons le constat que la flexibilité grandissante des systèmes plein temps et dual ainsi que les perspectives offertes par la complémentarité des apprentissages et de la maturité professionnelle sont peu connues des écoliers, de leurs parents et de leurs enseignants.**

**D**u côté des professionnels, que font les entreprises et les institutions de formations? La plupart s'efforcent d'assurer leurs effectifs annuels. En conséquence, certains candidats essuient des refus à répétition et s'entendent dire «*désolés, nous sommes complets*». Certains groupes aiguillent les candidats non retenus vers leurs filiales ou leurs partenaires. À décharge du monde professionnel, la situation actuelle ne facilite nullement la tâche des entreprises!

Que doivent faire les écoliers au sortir de l'école obligatoire? S'orienter vers d'autres métiers de la région? Tenter leur chance dans d'autres régions? S'orienter vers les voies d'enseignement général pour les meilleurs? Et les autres?

Et que faisons-nous? Chacun continue à assurer ses propres effectifs? Les entreprises en difficulté font une pause de recrutement en attendant des jours meilleurs? Et la relève dans tout ça? On en parle après un cycle de formation?

## VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE COLLABORATION?

Lors d'une discussion tenue en début de l'année 2020 entre les représentants du CAAJ et du ceff INDUSTRIE portant sur la répartition des apprentis polymécaniciens, dessinateurs constructeurs industriels et mécaniciens de production sur deux sites, une collaboration a vu le jour avec la mise en place d'un télé-enseignement entre une classe de Saint-Imier (enseignant et apprentis) et une classe «virtuelle» de Moutier (apprentis uniquement). Une matrice de microphones et de caméras permet à l'enseignant de partager son cours avec la classe virtuelle et

les intervenants des deux classes apparaissent instantanément en gros plan sur différents écrans interactifs.

Après cette première collaboration fructueuse, nous avons décidé de faire front commun et d'attaquer la relève sous un autre angle! Tous les acteurs doivent se mobiliser et agir de concert pour le bien de la formation professionnelle. La complémentarité des institutions et des entreprises formatrices doit permettre de contenir les effets négatifs des fluctuations conjoncturelles.

## LE CONSORTIUM EST NÉ!

Un groupe de travail s'est constitué, composé du ceff INDUSTRIE (Tino Cocco, directeur), du CAAJ (Dominique Lauener, président et Danielle Ackermann, directrice) ainsi que de la Filière de formation polymécanicien (Nicolas Curty, CFO Affolter Holding SA). Dès le début, nous avons intégré l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (Florent Cosandey et Émilie Oberling) ainsi que Catherine Hahn, chargée de projet dans le programme de promotion des métiers techniques chez #bepog. Le consortium a été officialisé par la signature d'une convention de collaboration par les trois parties en date du 21 décembre 2020.

Comment fonctionne le consortium? Les dossiers de postulation provenant des parties collaborantes sont regroupés dans une base de données commune. Chaque partie pose les options de contrat sur les candidats qu'elle annonce.

Ensuite, les examens théoriques se déroulent au ceff INDUSTRIE pour tous les candidats des parties et portent sur les mathématiques et le français. Les stages pratiques se déroulent dans les entreprises des parties collaborantes et au ceff INDUSTRIE pour les candidats inscrits en école des métiers. Des collaborations peuvent éventuellement voir le jour entre les parties. Une harmonisation facilite le transfert du candidat d'une entreprise à l'autre en cas de retrait de l'option de contrat.

Une fois les sessions terminées, les parties évaluent les résultats et valident les candidats sur lesquels elles ont posé une option de contrat. Les options de contrat des candidats non validés sont retirées et ils sont immédiatement mis à disposition des autres parties. Une alternative est ainsi proposée aux candidats dans la mesure des places encore disponibles. Au terme des validations, chaque partie formalise le contrat d'apprentissage.



## QUELLE RÉPONSE VOULONS-NOUS APPORTER?

- Le consortium propose des alternatives aux candidats.
- Le consortium profite de synergies pendant la phase d'admission (convocation aux examens, correspondance...).
- Le consortium régule les effets négatifs des fluctuations conjoncturelles. En temps de crise, le ceff INDUSTRIE peut accueillir les apprentis dans le secteur de la mécanique et les remettre à disposition des entreprises ultérieurement.
- Les entreprises partenaires peuvent exercer l'option de contrat en tout temps sans risque de concurrence stérile.
- Les options de contrat peuvent être annulées en tout temps et d'autres apprentis sont immédiatement mis à disposition des partenaires du consortium.



## COMMENT VOYONS-NOUS LA SUITE?

Nous sommes au début de nos activités communes et les premiers échanges voient le jour. Vous l'aurez compris, cette démarche se veut ouverte. Nous sommes ouverts à une extension à d'autres entreprises de la région! Alors si vous voulez simplement partager les candidats une fois vos effectifs atteints ou alors intégrer le consortium, contactez-nous.

La relève est l'affaire de tous!

TINO COCCO

Directeur du ceff INDUSTRIE

## COLLABORATION INSTITUTIONS-ENTREPRISES

Tous les professionnels du secteur constatent l'érosion des candidats pour les métiers de la mécanique. En exemple, l'évolution des effectifs en première année pour les polymécaniciens en système plein temps et dual.

### Évolution des effectifs Polymécaniciens 1<sup>re</sup> année



De nombreuses initiatives individuelles ou communes font la promotion des métiers techniques. Depuis un an, ces efforts sont fortement mis en veille pour cause de COVID-19. L'avenir est incertain pour de nombreuses entreprises, petites ou grandes. L'heure est à la collaboration afin de faire face à cette situation que nous n'avons pas voulue.

La réponse que nous voulons apporter par la création d'un consortium composé du ceff INDUSTRIE, du CAAJ et de la Filière de formation polymécanicien nous semble pragmatique et au service de la formation professionnelle dans son ensemble. Pour nous, en tant qu'institution, cela coule de source, nous sommes au service du tissu industriel de par notre mandat de prestation.

Notre approche consiste à joindre nos efforts dans le but d'offrir des perspectives aux futurs apprentis et à leurs parents dans les métiers qui composent notre ADN. Nous entendons souvent que les entreprises peinent à trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Et que se passerait-il si chaque patron, chaque DRH, chaque formateur répondait aux candidats «*Nous n'avons plus de places disponibles. Toutefois, je transfère votre dossier au consortium des métiers de la mécanique qui prendra contact avec vous*»?

Avons-nous éveillé votre curiosité? Souhaitez-vous en discuter en détail, ou mieux nous rejoindre? Alors n'hésitez pas à nous contacter.

tino.cocco@ceff.ch

d.ackermann@caaj.ch

d.lauener@caaj.ch

nicolas.Curty@affoltergroup.ch